**Maisoncelle Tuilerie**

**Séance du 5 2023 n° 2023/3**

L’an deux mille vingt-trois le 8 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gérard LEVOIR, Maire.

**Présents** : Mesdames Messieurs, COCAGNE Terry, COPPIN Peggy, CRAMET Armance, DERIVRY Emmanuel, ENQUEBEC Sandrine, GENIN Dominique, GILQUIN Sandra, LEVOIR Gérard.

**Absent :** Monsieur BAUDOIN Valentin.

**Procuration :** Madame SARDA Angélique à Madame GENIN Dominique.

**Secrétaire de séance**: Madame ENQUEBECQ Sandrine.

**ORDRE DU JOUR :**

Monsieur le Maire propose un ajout à l’ordre du jour concernant la fin du contrat PEC.

1. Approbation des comptes-rendus du 4 et 11 janvier 2023

Approbation à l’unanimité et signature du conseil municipal.

1. Le nouveau contrat de location de la salle communale est présenté. Les locataires devront récupérer et déposer les verres dans les containers mis à leur disposition. Des mises au point sont apportées concernant la remise des clés ainsi que l’état des lieux. Monsieur le Maire se renseigne pour régler le problème électrique.
2. L’adhésion des Communautés de Communes du Clermontois et du Pays de Valois au Syndicat d’Energie de l’Oise ne nécessite pas de délibération. Elle est classée sans suite.
3. Le conseil municipal a donné un avis DEFAVORABLE à l’unanimité au projet de développement « Parc éolien de l’Européenne » sur les communes de Froissy et Noirémont. Pour différentes raisons : saturation visuelle sur le secteur et dégradation du paysage, nuisances lumineuses nocturnes, enjeux économiques et financiers incertains, pas d’enjeux écologiques, menaces pour la biodiversité…
4. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022 – AFFECTATION DU RESULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Réalisation de l’exercice 2022

DEPENSES : Mandats émis : 209 637.22 €

RECETTES : Titres émis : 302 458.45 €

Soit en section de fonctionnement pour 2022 un excédent de

92 820.93 €

Report de l’exercice 2021 de 670 754 €

Résultat section de Fonctionnement : excédent de 763 574.93 €

SECTION INVESTISSEMENT :

Réalisation de l’exercice 2022

DEPENSES : Mandats émis : 60 543.31 €

RECETTES : Titres émis : 175 815.71 €

Résultat de l’exercice 2022 excédent de 115 272.40 €

Report de l’exercice 2021 déficitaire de 1663.79 €

Soit un besoin de financement de 113 6087.61 €

Restes à réaliser : Dépenses : 243 300 €

Recettes : 113 000 €

Soit un besoin de financement de 130 300 €

Soit un besoin total de financement de 16 691.39 €

Soit un excédent de fonctionnement reporté au BUDGET PRIMITIF de 2023 de 746 883.54 €

Madame GENIN Dominique doyenne de l’assemblé a procédé au vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion.

Lors du vote Mr le Maire s’est retiré.

Pour : 8 Contre : 0

1. Le conseil municipal décide d’allouer les subventions suivantes :

ADMR 100 € Pour : 9

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS MAISONCELLE- TUILERIE: 540 € Pour : 8 Contre : 1

La coopérative scolaire : 700 € Pour : 9

FSE du COLLEGE de FROISSY 200 € Pour : 8 Abstention : 1

UNION SPORTIVE : 60 € Pour : 9

ASSOCIATION DES CALVAIRES : 30 € Pour : 9

AMICALE DES POMPIERS DE NOYERS ST MARTIN :

100 € Pour : 9

ASSOCIATIONS CULTURE ET LOISIRS : 200 € Pour : 8 Contre : 1

BOUC ATHLETIC CLUB : 50 € Pour : 9

GENDARMERIE (animation école) : 100 € Pour : 9

LES Z’AMIS CHAMPETRES : 1000 € Pour : 6 Abstention : 3

Soit la somme de 3080 €

A.F.R. : 4860 € Pour : 9

1. Le contrat de Monsieur MARTIN Axel se terminant le 24 avril 2023, la question se pose de quelle suite donner à ce contrat : possibilité de la prolongation de 6 mois moyennant une formation afin d’obtenir une aide de l’ASP de 35 % ou une éventuelle embauche en emploi contractuel de 20 heures semaine.

L’équipe municipale est favorable à une proposition de recrutement de cet agent d’entretien des espaces verts.

Dans un premier temps, trouver une formation pouvant corresponde au besoin de la commune afin de bénéficier d’un renouvellement en contrat aidé pour 6 mois, puis proposition d’un CDD de 20h00.

**QUESTIONS DIVERSES** :

Une chasse à l’œufs aura lieu le lundi 10 avril 2023 à partir de 10h.

Des RDV sont programmés le :

* 13 mars 2023 à 14h avec l’ADTO
* 15 mars 2023 à 10h avec Mr LEGENDRE
* 22 mars 2023 à 14h avec l’ADICO

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à participer à ses réunions.

Séance levée à 22h40

Prochaine réunion le 5 avril 2023